

LES RECITS-PROQUES

Une campagne d'information et de sensibilisation de l'Autre « lieu »

Rappelons-nous un fait de société très marquant : au mois d'août 2003, l'isolement fait son entrée sur la scène médiatique, porté par le caractère spectaculaire des effets d'une canicule meurtrière. Le plus choquant, c'est que ce n'est pas la canicule en soi, ni même la vieillesse des personnes touchées, qui aura fait le plus de ravages à travers l'Europe cet été-là. C'est la solitude.

C'est un fait établi, l'être humain a besoin de relations interpersonnelles privilégiées pour se construire de façon harmonieuse. La nature et la qualité des relations sociales, des interrelations humaines, ont une influence évidente sur la santé, que ce soit de façon indépendante ou en tant que facteur prédisposant.¹

Si les situations d'isolement ne s'achèvent pas souvent de manière aussi tragique qu'à l'été 2003, elles n'en sont pas moins révélatrices de la même réalité : la solitude fragilise un grand nombre de personnes.

Une solitude contrainte

Qu'est-ce que l'isolement ? C'est une solitude imposée et durable. C'est donc la contrainte qui fonde la différence entre la *solitude*, nécessaire à l'accomplissement de soi, et l'*isolement*, beaucoup plus destructeur de la personne et de ses ressources.

On croit souvent, à tort, que l'isolement est réservé au marginal ou au sans domicile fixe. En réalité, il concerne, potentiellement, chacun d'entre nous. Aucune dimension de la vie n'est à l'abri d'un choc ou d'une mutation violente. Un accident qui laisse des séquelles, la perte de parents ou d'amis chers, la vieillesse, la perte d'un emploi sont autant de risques d'isolement social, contre lesquels personne n'est immunisé.

De même, les périodes de l'existence sont de plus en plus discontinues, les trajectoires incertaines. Il est devenu exceptionnel d'accomplir sa carrière professionnelle dans une seule entreprise et la mobilité géographique est souvent la règle. Côté famille, les ruptures l'emportent désormais, même dans des univers où les possibilités de divorce étaient naguère exclues. Il

¹ D'où l'importance du « social » dans la santé, lien que d'aucuns font remonter au 22 juillet 1946, date de signature de la Constitution de l'OMS où, pour la première fois, s'affirme officiellement une « conception positive de la santé reposant sur une appréciation subjective *intégrant l'équilibre avec le milieu social* ».

n'est plus rare de « refaire sa vie » affective plusieurs fois, d'avoir des enfants de plusieurs conjoints. Dans tous les domaines s'impose ainsi une forme réelle d'intermittence, qui finit par habituer les individus à considérer toutes choses sous un angle temporaire, pour ne pas dire précaire.

Les conséquences de ces changements sociétaux ne sont peut-être pas encore claires. Ce qui l'est, par contre, c'est que le lien social est de plus en plus difficile à (re)créer. Tellement qu'il faut parfois l'imposer comme en témoigne, chez nous et ailleurs, l'introduction de la notion de personne de confiance dans le domaine juridique. Qui aurait pu penser, il y a de cela quelques décennies, qu'une telle loi serait un jour nécessaire ? Une personne, même en détresse, pouvait toujours compter sur quelqu'un pour l'épauler spontanément.

Paradoxalement, l'heure est aux grands rassemblements, qu'ils soient musicaux, sociaux, sportifs, religieux, identitaires... Le club de football d'une ville est bien souvent plus qu'une simple équipe : facteur de ciment social, vitrine d'une région, il a un rôle de cohésion d'autant plus important que les autres lieux d'intégration ne remplissent plus que partiellement le leur. La communion dans la passion du soutien, ou au contraire dans la haine de l'équipe adverse est pour de nombreux supporters le lien le plus fort d'attachement à une communauté, et parfois le seul.

La maladie mentale

Si toutes les maladies sont des facteurs d'exclusion, les maladies mentales et psychiques le sont particulièrement du fait de la forte stigmatisation qui en découle. Les conséquences des maladies psychiatriques sont très lourdes dans le domaine social ; en dehors des difficultés propres à l'accès aux soins, elles se déclinent également dans les domaines du logement, des ressources financières, de l'intégration sociale, du réseau amical et familial, des activités, de l'autonomie de déplacement, de l'insertion professionnelle...

L'isolement des personnes souffrant de troubles psychiques est également lié à l'image de la psychiatrie. Les « malades mentaux » sont toujours largement perçus comme des personnes dangereuses dont les actes et paroles échappent à toute considération rationnelle. On comprendra dès lors le malaise de ces personnes lorsqu'il s'agit de s'identifier à de telles images et par conséquent, d'admettre leurs troubles. La lutte contre les préjugés reste donc indispensable à l'intégration des personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux.

Face à ce constat, notre société prend peu à peu conscience des limites de

ses références comportementales, sans pour autant être capable de formuler clairement des alternatives. Cette mutation pose un réel problème, qui affecte également la capacité de nos institutions à répondre aux situations de détresse ; en effet, il est loin d'être certain que tous les travailleurs sociaux soient suffisamment formés à l'accompagnement personnel - et même tenus de le pratiquer. En tout cas certainement pas lorsque se présentent des personnes atteintes de pathologie psychologique, comme c'est de plus en plus fréquemment le cas.

Les lignes d'écoute et de téléphonie sociale

Dans ce contexte, pour les personnes qui rencontrent des difficultés, liées ou non à l'isolement, les lignes d'écoute sont devenues un recours privilégié. Généralement, en cas de détresse, une personne fait d'abord appel à son entourage, puis à un professionnel. Eventuellement, elle se documente via des livres ou sur Internet. Reste que les 2/3 de la population sont prêts à faire appel à la téléphonie sociale.

Le premier motif d'appel est souvent la souffrance et la difficulté à vivre une maladie ou un handicap. Viennent ensuite le sentiment de solitude et de déprime ainsi que les problèmes de drogue, d'alcoolisme et de tabagisme. La difficulté à supporter la mort d'un proche est également un motif d'appel croissant, que les responsables des associations relient au silence qui entoure la réalité de la mort dans notre société.

Outre la possibilité de donner des conseils, les écoutants offrent d'abord une présence à l'appelant. Ils peuvent, par leur écoute, non pas prendre les décisions à la place de la personne, mais l'aider dans ses choix ou l'informer sur les aides qu'elle pourrait recevoir dans les communes ou les associations.

Le **107**, c'est le numéro gratuit de Télé-accueil, fonctionnant 7j/7, 24h/24

Le tissu associatif

Le milieu associatif peut être doublement actif contre l'isolement, soit en venant directement en aide aux personnes isolées (dans le cas de l'aide sociale), soit en leur permettant de créer du lien en s'engageant dans des projets, en participant à des activités, etc. Parce qu'elles nous rassemblent, certaines associations sont l'expression de la cohésion sociale et de l'envie d'agir à plusieurs. Elles favorisent le passage d'une société de l'individu à une société des personnes en travaillant à assurer à chacun la possibilité d'exercer son rôle dans le corps social.

Comment ? En donnant à chacun la possibilité d'avoir des points de rattachement, des occasions de tisser des liens, par exemple en créant des lieux de rencontre et de convivialité, ou encore en concevant des dispositifs permettant d'augmenter la capacité de chacun à reprendre le dessus dans le cadre d'événements difficiles.

Des exemples ? En voici deux...

Le Pianocktail est un bistrot culturel. Lieu de rencontres et de convivialité, il est ouvert à tous. Sa vocation première est l'accueil et la création/restauration de lien social, mais aussi l'organisation d'activités festives et culturelles (cinéclub, concerts, café-philosophie, soirées-jeux, expos, tables d'hôtes...). Toutes les permanences et activités sont assurées par des bénévoles et la gestion du lieu est participative (réunion mensuelle regroupant toutes les personnes acceptant de prendre l'une ou l'autre responsabilité au sein du projet). Horaires et infos sur www.pianocktail.be

Né aux Pays-Bas, le **Vriendendienst/Service des Amis** a été mis en place pour les personnes qui, de par leurs difficultés psychiques, souffrent de solitude. Sa mission : mettre en contact des personnes « demandeuses » de liens avec un bénévole. Ce lien est établi, entre autres, en fonction des centres d'intérêt communs des deux personnes. Sont aussi organisés des moments de rencontre, des activités, des repas dans des lieux ouverts à tous. A Amsterdam, le service compte une vingtaine de travailleurs, 600 participants et 300 bénévoles.

En français, Vriendendienst se traduit par « service des amis », des mots qui ne collent pas tout à fait ensemble. Dans l'amitié, il est censé y avoir une certaine réciprocité qui coule de source. Y ajouter le mot « service » lui donne des airs de sens unique et fait rimer amitié avec « aide, prestation, assistance ». Les personnes impliquées ne le nient pas. Oui, c'est un jumelage tout d'abord artificiel et limité dans le temps, mais c'est aussi plus que ça : c'est une relation basée avant tout sur le plaisir d'un temps partagé entre deux personnes ou chacun apporte quelque chose à l'autre. Parfois, ce lien se prolonge, une fois la période d'un an terminée. Oui, il y a d'une part les participants et les bénévoles mais les rôles ne sont pas immuables dans le temps. Le participant peut devenir bénévole. Parfois aussi, les rôles s'inversent informellement quand le bénévole vit des coups durs.

Oui, si notre monde tournait mieux, il ne devrait pas y avoir de Vriendendienst. Mais en attendant, il a le mérite d'exister.... Et pourquoi pas chez nous ?

Réci(t)procité

Certes, travailler dans ce sens réclame d'abandonner une part non négligeable du modèle individualiste pour l'heure en vigueur, fondé sur l'éclatement et la différence des statuts sociaux. Cela réclame enfin une réelle implication politique, celle d'articuler nos histoires personnelles, de les rendre réci(t)proques, et ce afin de valoriser à la fois des comportements et des actions allant dans le sens d'un projet de vie (en) commun.

Bibliographie

- Becker, G. (1997), *How people create meaning in a chaotic world*, University of California Press.
- Bresson, M. (2003), « Le lien entre santé mentale et précarité sociale : une fausse évidence », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 115.
- Ehrenberg, A. (1998), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob.
- Fassin, D. (2004), *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte.
- Foucault, M. (1997), *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard.
- Gauchet, M. (2002), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.
- Lovell, A. (2004), « Santé mentale et société », in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 899.
- Maisondieu, J. (1997), *La fabrique des exclus*, Paris, Bayard.

Texte : Aurélie Ehx – aurelie.autreliu@edpnet.be

Texte Vriendendienst : Aline Rigaux – aline.autreliu@edpnet.be

Communication : Laurence Mons – laurence.autreliu@edpnet.be

Avec le soutien de la Communauté française et de la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

